



COMPTE RENDU DE REUNION

Samedi 19 Mai 2018

Présents	Excusés	Absents
Mr BAUDOUIN Paul Mr LEBEAU Benjamin Mr JOUFLINEAU Hubert Mr BALU Christophe Mr RENARD Julien Mr SERGENT Olivier Mr AMOSSE Nicolas	Mr VAUTEY Cyrille Mr CARTOUX Geoffroy Mr BELLOIS Jérémy	Mme JUDIC Louise Mme JUDIC Alice Mr PAPIN Maxime Mr JUBIER Stéphane Mr CHANTREL Damien

La réunion débute à 18h00 par l'énoncé de l'ordre du jour.
Mr BAUDOUIN Paul est nommé secrétaire de séance.

Point N°1 de l'ordre du jour : Achat de matériel

- Jupes kayak-polo

Benjamin LEBEAU indique qu'il lui a été conseillé d'acheter des jupes « classiques » et d'y appliquer du Sika N°11 afin d'en améliorer la robustesse.

L'achat de 10 jupes de polo est validé pour le début de saison prochaine (septembre 2018). Paul BAUDOUIN consulte la centrale d'achat afin de voir si des produits peuvent correspondre à cette demande.

- Dotation CD Gilets

Le département dotera sur la saison 2018-2019 de gilets d'aide à la flottabilité. Comme pour les casques en 2017, le club prendra une partie du coût en charge.

Hubert JOUFLINEAU indique que des gilets « enfants » seraient plus intéressants. Taille S à privilégier.

- Jupes « club »

Hubert JOUFLINEAU met en garde le comité sur le manque de jupes type « toiles » pour l'école de pagaie. Il est décidé d'acheter 10 jupes Aquavet Bleues/grises auprès de MACK. Paul BAUDOUIN se propose d'aller sur place avant la sortie de 2 jours pour les acheter.

Benjamin LEBEAU demande à joindre à cette commande une housse pour slalom de 4m.

- Bateaux slalom

Paul BAUDOUIN indique que les bateaux de slaloms seront commandés mi-juin auprès de la centrale d'achat. Les licenciés sont invités à profiter de cette commande pour joindre du matériel personnel. A ce jour, Hugo BIZIEN et Jil AUGEREAU ont rejoint la commande.

Point N°2 de l'ordre du jour : Changement de Présidence de l'Association

Paul BAUDOUIN annonce qu'il ne se présentera pas à sa réélection en Janvier 2019 au poste de Président. Il précise d'autre part qu'il ne sera plus sur place à partir de la fin août.

Nicolas AMOSSE accepte de prendre la présidence par « intérim » du mois de septembre 2018 à janvier 2019 en l'absence de Paul.

Point N°3 de l'ordre du jour : Séances 2018-2019.

Paul BAUDOUIN indique que les effectifs grandissants de l'association ne permettent plus de conserver le planning d'entraînement tel qu'il est proposé historiquement.

En effet, Hubert JOUFFLINEAU gère seul depuis le début de saison les entraînements de l'école de pagaie, avec régulièrement plus de 20 jeunes. Une situation qui n'est plus viables et qui ne permet pas de proposer des entraînements de qualité aux licenciés.

Paul BAUDOUIN propose de revoir la carte des entraînement pour la saison 2018-2019. A cet effet, trois créneaux seront proposés sur la saison 2018-2019 :

- Le samedi matin de 10h à 12h : Section « école de pagaie ». Cette section accueillera les jeunes débutants de première et deuxième année. Effectif estimé de 15 jeunes.
- Le samedi après-midi de 14h à 17h : Section « Perfectionnement ». Cette section accueillera les adhérents déjà expérimentés dans la pratique du Canoë-Kayak. Effectif estimé à 15 jeunes + groupe adultes.
- Le dimanche après midi de 14h à 16h : Section Kayak-Polo.

Olivier SERGENT précise qu'une souplesse devra être appliquée quant à la formation des groupes, notamment concernant les familles qui pourraient avoir un jeune licencié pratiquant le matin, et un jeune licencié pratiquant l'après midi.

Julien RENARD se positionne sur l'encadrement de la section « école de pagaie ». Olivier SERGENT indique, sous réserve, pouvoir aider également à l'encadrement de cette section.

Hubert JOUFFLINEAU continue à encadrer le samedi après midi. Christophe BALU indique pouvoir prendre un groupe d'une dizaine de licenciés sur ce créneau si le groupe adulte ne s'étoffe pas à la rentrée.

Benjamin LEBEAU incite l'entrée en formation AMFPC de nouveaux jeunes licenciés afin de pérenniser l'effectif encadrant de l'association. Paul BAUDOUIN s'engage à consulter les jeunes concernés afin de prévoir une entrée en formation fin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, le secrétaire de séance clôt la réunion à 19h15.